

**ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 013/2019

OBJET : Ressources humaines. Modification du règlement intérieur du Comité technique :

L'an deux mille dix-neuf, le cinq du mois de mars à dix-neuf heures

le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 février 2019

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Philippe MINEUR / Serge DIGANI / Jean-Christophe CENAZANDOTTI/ Catherine DINI /Charles BEVACQUA/ Nathalie DIGANI/ Véronique PINAI / Christine DECORDIER/ Jean-Yves LESSATINI/ Gracienne DODAIN/ Jean-Luc CAMBRA / Eddie DEGIOVANNI / Sophie ESPOSITO/PROCURATIONS : Françoise DAMILANO à Gracienne DODAIN / Martine DUNOYER DE SEGONZAC à Nathalie DIGANI / Jérémy GIBELIN à Catherine DINI / Marc LEROY à Jean-Yves LESSATINIABSENTS : Guy GRANIER / Taoufick FATFOUTA / Sonia CHAKROUNI / Mélanie MORINI / Pierre VESTRI / Delphine BOLLARO / Régine RODRIGUEZ.

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée notamment son article 9 portant droits et obligations des fonctionnaires consacre le droit des fonctionnaires à la participation,**Vu** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 32,33 et 33-1,**Vu** le décret n°85-565 du 30 mai 1985 relatif aux comités techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements publics et notamment ses articles 1, 2, 4,8 et 26,**Vu** la délibération du 28 mai 2018 fixant à 3 le nombre de représentants du personnel titulaires**Vu** les élections professionnelles du **6 décembre 2018****Vu** le Comité Technique du **7 février 2019**

Il convient de porter quelques modifications sur le règlement intérieur du Comité Technique

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 16
Votants : 20
Absents : 07
Pour : 20
Contre : 00
Abstentions : 00

AINSI FAIT ET DELIBERE
 LES JOUR, MOIS ET ANS SUSSESSUS
 POUR EXTRAIT CERTAINES CONFORME

Robert NARDELLI

Maire de DRAP

Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le 8.3/2019
 et publication en mairie le : 11.07/2019